

RÉSULTATS

Attijariwafa bank
au 30 juin 2022

Communication financière

2022

Information Financière et Relations Investisseurs : Oumaima Baqa
e-mail : o.baqa@attijariwafa.com
ir@attijariwafa.com



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

Attijariwafa bank

SA au capital de 2 151 408 390 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20000 Casablanca, Maroc
Téléphone +212 (0)5 22 22 41 69 ou +212 (0)5 55 29 88 88 - RC 333 - IF 01085221

www.attijariwafabank.com

Maintien de la mobilisation et de l'engagement du groupe Attijariwafa bank pour accompagner ses clients dans un contexte international difficile

Le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'est réuni le mardi 20 septembre 2022, sous la présidence de M. Mohamed El Kettani pour examiner l'activité et arrêter les comptes au 30 juin 2022.

- > Total bilan consolidé
- > Fonds propres consolidés
- > Produit net bancaire
- > Résultat d'exploitation
- > Résultat net consolidé
- > Résultat net part du Groupe

614,8 milliards de dirhams
58,9 milliards de dirhams
13,1 milliards de dirhams
5,7 milliards de dirhams
3,8 milliards de dirhams
3,0 milliards de dirhams

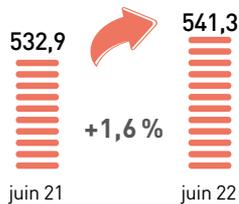
+ 6,0%¹
+ 5,1%¹
+ 4,8%
+ 14,0%
+ 18,7%
+ 16,2%

1^{er} Collecteur de l'épargne

1^{er} Financier de l'économie

Épargne totale collectée*
(MAD Mrds)

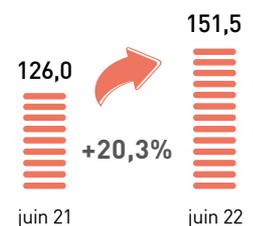
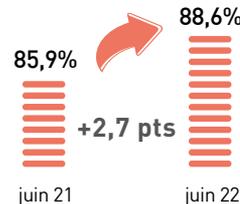
Crédits totaux distribués
(MAD Mrds)



1^{er} acteur de la banque digitale et des paiements électroniques au Maroc

Part de la banque digitale dans les transactions**

Nombre de connexions sur les plateformes digitales (en millions de connexions)



(*) Total dépôts clientèle consolidés + Encours de gestion d'actifs + Encours de bancassurance

(**) L'ensemble des opérations disponibles sur les différents canaux digitaux, ex : virements unitaires, mises à disposition, paiement de factures...

ACCOMPAGNEMENT MASSIF DES CLIENTS DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Attijariwafa bank publie ses résultats semestriels dans un contexte global difficile et incertain, marqué par le chevauchement de la pandémie et du conflit russo-ukrainien ainsi que par le ralentissement de l'économie mondiale et le durcissement des politiques monétaires à l'international.

Face à ce contexte inédit, Attijariwafa bank continue de mobiliser toutes ses ressources humaines, technologiques et financières pour accompagner, soutenir et financer les ménages, les très petites et moyennes entreprises, les porteurs de projets, les grandes entreprises locales et régionales et les institutionnels dans ses différents pays de présence. À titre illustratif, cette mobilisation et ce soutien massif se sont matérialisés au Maroc par :

- La poursuite du financement des jeunes porteurs de projets dans le cadre de l'initiative «Intelaka». Au 31 août 2022, Attijariwafa bank a financé 13 926 porteurs de projet pour un montant de 3,3 milliards de dirhams, atteignant une part de marché de 41,0%² du total des crédits accordés par le secteur bancaire ;
- L'octroi, au premier semestre 2022, de 7,2 milliards de dirhams³ de crédits aux très petites et moyennes entreprises ;
- L'accompagnement non financier, la formation et le conseil de 54 000 très petites entreprises et porteurs de projets au premier semestre 2022 à travers le dispositif Dar Al Moukawil, portant le nombre de prises en charge depuis le lancement du dispositif à plus de 200 000 TPE et porteurs de projets ;
- La production au premier semestre 2022 de 5,0 milliards de dirhams⁴ de crédits aux ménages, contribuant à financer la consommation et l'accès au logement ;

- La consolidation des parts de marché globales des crédits à l'économie passant de 25,7% en juillet 2021 à 26,0% en juillet 2022.

DES ACTIVITÉS EN PROGRESSION DANS UN CONTEXTE VOLATIL

Le produit net bancaire consolidé s'élève à 13,1 milliards de dirhams, en amélioration de 4,8% par rapport au premier semestre 2021 (+4,5% à périmètre⁵ et cours de change constants), bénéficiant d'une dynamique commerciale favorable en termes de collecte de l'épargne et de financement de l'économie. Ainsi, les dépôts et les crédits à la clientèle consolidés s'établissent respectivement à 389,3 milliards de dirhams (+5,6%¹) et 353,5 milliards de dirhams (+3,4%¹).

Par pôle d'activité, la hausse du produit net bancaire consolidé est principalement liée à la croissance de la contribution de la Banque de Détail à l'International (+13,7%) et de l'Assurance (+30,5%).

Le résultat d'exploitation augmente de 14,0% pour s'établir à 5,7 milliards de dirhams grâce à une maîtrise accrue des coûts et à la normalisation progressive du coût du risque (-12,9%).

Le résultat net consolidé s'élève à 3,8 milliards de dirhams, contre 3,2 milliards de dirhams au premier semestre 2021, soit une hausse de +18,7%. Pour sa part, le résultat net part du groupe ressort à 3,0 milliards de dirhams, contre 2,6 milliards de dirhams au premier semestre 2021, en croissance de +16,2%.

Au titre du premier semestre 2022, Attijariwafa bank affiche un bilan solide, des ratios de solvabilité et de liquidité en amélioration notable et une rentabilité aux meilleurs standards. Le RoA s'établit à 1,23% au 30 juin 2022 contre 1,10% à la même période de l'année dernière et le RoE s'élève à 13,8% contre 12,1% à fin juin 2021.

EXÉCUTION DU PLAN STRATÉGIQUE AMBITIONS 2025

En 2022, Attijariwafa bank a poursuivi l'exécution de son nouveau plan stratégique 2021-2025 « AMBITIONS 2025 » qui vise à accélérer la transformation du groupe dans un environnement en forte mutation. Ce plan a été construit autour de 3 principales ambitions :

- Renforcement de la position d'Attijariwafa bank en tant que Groupe bancaire et financier africain leader, dans le but de générer une croissance responsable et durable dans ses régions de présence et sur de nouveaux territoires ;
- Consolidation de la construction d'une banque relationnelle et citoyenne de référence, innovante, agile, compétitive et tirant profit de la transformation digitale, du Big-Data ainsi que des synergies entre toutes les composantes du Groupe ;
- Poursuite de l'alignement avec les meilleurs standards internationaux en termes d'efficacité opérationnelle, de maîtrise des risques et de conformité permettant ainsi d'assurer une croissance saine et pérenne.

Attijariwafa bank aborde le quatrième trimestre 2022 avec optimisme et détermination ainsi qu'avec un engagement renouvelé pour continuer à soutenir ses clients, les communautés et les pays de présence dans ces temps difficiles malgré les incertitudes.

Le Conseil d'Administration a félicité l'ensemble des équipes du Groupe pour leur engagement et leur mobilisation au bénéfice des clients.

Le Conseil d'Administration
Casablanca, le 20 septembre 2022

(1) Variation entre le 30 juin 2022 et 30 juin 2021

(2) Part de marché en volume

(3) Nouveaux crédits et extensions de lignes (hors renouvellements)

(4) Nouveaux crédits

(5) Entrée dans le périmètre au 30 septembre 2021 : Wafa Assurance Non-Vie Côte d'Ivoire, Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire, Wafa Assurance Non-Vie Sénégal, Wafa Assurance Vie Sénégal, Wafa Assurance Non-Vie Cameroun, Wafa Assurance Vie Cameroun

1- NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Contexte

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1^{er} semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2022, le groupe Attijariwafa bank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

1.2 Normes comptables appliquées

1.2.1 Principe de consolidation :

Norme :

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon les normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

1.2.2 Immobilisations corporelles :

Norme :

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes: le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.
- Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique par type d'immobilisation dans les comptes consolidés en normes IFRS.
- Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.
- Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

1.2.3 Immeubles de placement :

Norme :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;

Le modèle du coût

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe. Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants.

1.2.4 Immobilisations incorporelles :

Norme :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droits au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

1.2.5 Goodwill :

Norme :

Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise ;
- les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Évaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.
- Évaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- Option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- Arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies comme le plus petit groupe identifiable d'actifs et de passifs fonctionnant selon un modèle économique propre ;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

1.2.6 Contrats de location :

Norme :

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées. Avec son entrée en application, à compter du 1^{er} janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable.

Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ». Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Modalités de transition

Selon l'IASB, la première application de la norme IFRS 16 peut se faire via deux principales approches :

- l'approche rétrospective complète qui consiste à reconstituer la dette locative et le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée.
- l'approche rétrospective modifiée qui prévoit deux options :

Évaluer le droit d'utilisation et la dette locative à la somme actualisée des loyers restant à verser depuis le 1^{er} janvier 2019 jusqu'à la fin de la durée de location (approche rétrospective cumulée)

Ou, reconstituer le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée et évaluer la dette locative à la somme actualisée des loyers restants à verser (approche rétrospective simple)

La modalité de transition retenue par le groupe Attijariwafa bank correspond à l'approche rétrospective cumulée. L'application de cette dernière n'engendre aucun impact sur les capitaux propres. En conséquence, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

Seuils d'exemption :

L'obligation pour le preneur de comptabiliser un droit d'utilisation et une dette locative au titre d'une location peut ne pas être appliquée si l'un des deux seuils d'exemption prévus par la norme est respecté :

- durée du contrat inférieure ou égale à 12 mois, à condition que ledit contrat ne prévoit une option d'achat du bien loué à la fin de la période de location ;
- Valeur initiale du bien loué à l'état neuf inférieure ou égale à un seuil fixé librement par le preneur. Le seuil proposé par l'IASB est de 5 000 USD.

Pour la mise en oeuvre de la norme, le Groupe Attijariwafa bank a retenu les deux seuils d'exemption prévus par l'IASB.

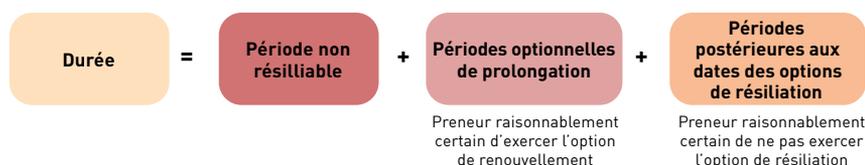
Durée :

La durée d'un contrat de location est définie comme étant la période pendant laquelle le contrat est exécutoire. Un contrat n'est plus exécutoire lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en s'exposant à une pénalité négligeable.

La période exécutoire du contrat de location, dite également période non résiliable, peut être augmentée par :

- les périodes optionnelles de reconduction du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain d'exercer ;
- les périodes qui suivent les dates d'effet des options de résiliation du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain de ne pas exercer.

La durée du contrat de location selon IFRS 16



Les durées de location retenues par catégories de biens loués par le groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Nature du bien loué	Durée appliquée
Baux commerciaux	9 ans
Baux à usage d'habitation	3 ans
Occupations temporaires du domaine public	20 ans
Baux à usage de construction	20 ans

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Loyers :

Selon la norme IFRS 16, les paiements à retenir pour évaluer la dette locative sont au nombre de 5 à savoir :

- Les loyers de montants fixes ;
- Les loyers de montants variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux de référence ;
- Les garanties de valeur résiduelle ;
- Le prix d'exercice d'une option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ;
- Les pénalités de résiliation anticipée du contrat si la durée de la location a été déterminée sous l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le Groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Taux d'actualisation :

Pour actualiser les paiements servant à la détermination du droit d'utilisation et de la dette locative, l'IFRS 16 permet l'application de l'un des deux taux suivants :

- Taux d'intérêt implicite qui correspond au taux stipulé au niveau du contrat de location.
- À défaut de connaître le taux d'intérêt implicite, le taux d'emprunt marginal qui correspond au taux que le preneur devrait supporter à la date de commencement de la location pour un prêt d'une durée similaire à celle du contrat en vue d'acquies un actif d'une valeur égale à celle du bien loué.

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe Attijariwafa bank pour évaluer les contrats de location simple éligibles à l'IFRS 16 correspond aux taux d'emprunt marginal.

Selon la norme, ledit taux dépend de trois principales composantes à savoir :

- Taux de référence : Taux d'émission des BDT ;
- Prime de risque du preneur ;
- Ajustement propre au contrat de location.

1.2.7 Actifs et passifs financiers – Classement et évaluation :

Norme :

Classification

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf § sur les assurances) sont classés dans les 3 catégories comptables :

- coût amorti,
- juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (« JVOCI ») et
- juste valeur par résultat (« JVR »).

La classification d'un actif financier dans l'une ou l'autre de ces 3 catégories est établie sur la base des critères clés suivants :

- catégorie de l'actif détenu (instrument de dette ou instrument de capitaux propres) ; et
- pour les actifs qui constituent des instruments de dettes (, en fonction à la fois (i) des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument [critère dit « SPPI » : solely payment of principal and interests »] et des modalités de gestion (dit « business model ») définies par la société. Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et créer de la valeur.

Instruments de dette

La norme distingue trois modèles d'activités :

- Modèle dit de « Collecte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels
- Modèle dit de « Vente » : Actifs gérés à des fins de transaction
- Modèle dit « Mixte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente.

L'affectation des instruments de dettes à un de ces modèles s'apprécie en analysant comment les groupes d'instruments financiers sont collectivement gérés afin de déterminer l'objectif économique visé. L'identification du modèle économique ne s'effectue pas instrument par instrument, mais au niveau d'un portefeuille d'instruments financiers en analysant et en observant notamment :

- le mode d'évaluation, de suivi et de gestion des risques associés aux instruments financiers concernés,
- les cessions d'actifs réalisées et prévues (taille, fréquence, nature).

Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres sont classés en « Actifs Financiers à la juste valeur par résultat » ou en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres non recyclables ». Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Les parts de fonds ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres car remboursables au gré du porteur. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

Evaluation

Actifs au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Actifs à la juste valeur par résultat

Conformément à IFRS 9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie de titre concerne : les instruments de dettes du portefeuille de placement et les instruments de dettes détenus à long terme.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "Actifs à la juste valeur par capitaux propres" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/ décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (également actuariel).

Emprunt et dépôt :

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à « des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intégrant les intérêts courus exclus. Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Prêts & créances :

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Emprunt :

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôt :

Les dépôts à vue :

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IFRS 13. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés :

- Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.
- Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.
- Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet :

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs »

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance		
Actifs à la JVR	Instruments de dettes à la JV OCI	Instruments de dettes au coût amorti
• Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	• Bons du Trésor négociables classés en Portefeuille de placement • Obligations et autres titres de créances négociables	• Bons du Trésor classés en Portefeuille d'investissement

Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

1.2.8 Actifs et passifs financiers – Dépréciation :

Norme :

IFRS9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

Suivi de la dégradation du risque

La nouvelle norme adopte ainsi une approche en 3 phases (« buckets ») : l'affectation d'un actif financier dans l'une ou l'autre des phases est basée sur l'existence ou non d'une augmentation significative de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

- phase 1 (« portefeuille sain ») : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ; par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.
- phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

Le montant de la dépréciation et la base d'application du taux d'intérêt effectif dépend du « bucket » auquel l'actif financier est alloué.

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois, actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul du montant des pertes attendues s'appuie sur 3 paramètres principaux : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD') et le montant de l'exposition en cas de défaut ('EAD') tenant compte des profils d'amortissement. Les pertes attendues sont calculées comme le produit de la PD par la LGD et l'EAD.

- La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers (selon la « Définition du défaut et de la dépréciation ci-dessus) pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default) : elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La LGD varie selon le type de contrepartie, le type de créance sur cette contrepartie, l'ancienneté du contentieux et la disponibilité ou non de collatéraux ou garanties. La LGD est représentée par un pourcentage de perte par unité d'exposition au moment du défaut (EAD). La LGD est le pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut au cours de la durée du contrat.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Suivi de la dégradation du risque

L'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit se fonde en premier lieu sur le dispositif de notation interne du risque de crédit mis en œuvre par le Groupe, ainsi que sur les dispositifs de suivi des créances sensibles et sur les impayés. Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

Définition du défaut

La définition du défaut est alignée sur les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002. Cette définition est également celle retenue par le groupe dans sa gestion interne.

Mesure des pertes de crédit attendues

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les pertes attendues sur la base des :

- Systèmes de notation internes
- Historiques de passage en défaut
- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Éléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

1.2.9 Dérivés et dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. La norme IFRS 9 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé. Lorsque le contrat hôte constitue un actif financier, le contrat hybride doit être évalué entièrement à la JVR car ses flux contractuels ne revêtent pas un caractère basique (SPPI).

Lorsque le contrat hôte constitue un passif financier, le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IFRS 9 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

1.2.10 Assurance

Contrat d'assurance :

Le traitement des contrats qualifiés de contrat d'assurance au sens de la définition donnée par la norme IFRS 4 ainsi que des contrats d'investissement à participation discrétionnaire est régi par la norme IFRS 4 dont les principales dispositions sont récapitulées ci-après :

La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :

1. Les contrats d'assurance purs
2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relevant de la norme IAS 39, et qui sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».

L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4,

L'interdiction de constitution de provisions au titre de demandes d'indemnisation éventuelles selon des contrats d'assurance non encore souscrits à la date de reporting (telles que les provisions pour risques de catastrophe et les provisions pour égalisation).

L'obligation de mettre en œuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance.

Par ailleurs, l'assureur n'est pas tenu mais est autorisé à changer ses méthodes comptables relatives aux contrats d'assurance pour éliminer une prudence excessive. Toutefois, si un assureur évalue déjà ses contrats d'assurance avec une prudence suffisante, il ne doit pas introduire de prudence supplémentaire.

Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :

- Il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement qui est survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance qui font que la cédante peut ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat ;

- Cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevra du réassureur.

L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement ou annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance ;

L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 «shadow accounting» appelée la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus-values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

Placement de l'assurance

L'IASB a publié le 12 septembre 2016 des modifications à IFRS 4 « Contrats d'assurance » intitulées « Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance ». Ces modifications sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Ces amendements donnent aux entités qui exercent principalement des activités d'assurance la possibilité de reporter jusqu'au 1er janvier 2023 la date d'application de la norme IFRS 9. Ce report permet aux entités concernées de continuer à présenter leurs états financiers selon la norme IAS 39 existante. Cette exemption temporaire d'application d'IFRS 9, limitée aux groupes majoritairement assurance dans les amendements de l'IASB, a été étendue par Bank Al-Maghrib aux entités d'assurance consolidées par des établissements de crédit produisant des comptes consolidés conformément au PCEC.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Contrat d'assurance :

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en œuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Placement de l'assurance :

Attijariwafa bank a opté pour cette exemption aux entités d'assurance, y compris les fonds relevant de cette activité, qui appliquent ainsi la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
• Le portefeuille des OPCVM consolidés	• Les actions et parts sociales • Les participations dans les SCI (Panorama...) • Les bons de trésor, les obligations non cotés...	• Néant	• Les prêts immobilisés

1.2.11 La juste valeur :

Norme :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme (§ 79).

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

➔ **CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs**

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

➔ **CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs**

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Transfert :

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Au cours de l'exercice 2019, il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de juste valeur.

1.2.12 Provisions

Norme :

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des provisions pour risques et charges pour lesquelles la sortie probable des ressources prévue dépasse une année est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention est fournie en annexe lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

1.2.13 Avantages au Personnel

Norme :

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2.

Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

Les avantages à court terme :

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

Les avantages postérieurs à l'emploi :

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écart actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services

d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charges

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestation définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schochl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.
- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Evaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influeront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attjariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attjariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attjariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

1.2.14 Paiements à base d'actions :

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

BILAN CONSOLIDÉ au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

ACTIF	NOTES	30/06/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		28 015 512	25 737 654
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	70 804 201	70 983 392
Actifs financiers détenus à des fins de transactions		69 388 847	69 909 990
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 415 354	1 073 402
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2/2.11	71 442 000	69 623 812
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		25 581 143	23 599 523
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		3 139 239	2 335 472
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		42 721 618	43 688 817
Titres au coût amorti	2.11/2.13	18 786 838	18 123 778
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3/2.11	31 530 765	28 606 851
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4/2.11	353 496 623	345 112 075
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt courant		88 634	194 412
Actifs d'impôt différé		4 556 357	4 104 209
Comptes de régularisation et autres actifs		13 652 102	11 362 641
Actifs non courants destinés à être cédés		70 898	70 214
Participations dans des entreprises mises en équivalence		71 026	73 091
Immeubles de placement		2 290 183	2 287 509
Immobilisations corporelles	2.5	6 775 038	6 926 626
Immobilisations incorporelles	2.5	3 326 932	3 252 024
Écarts d'acquisition	2.6	9 877 031	9 867 550
TOTAL ACTIF		614 784 137	596 325 836

PASSIF	Notes	30/06/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		911	8 984
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2.7	2 776 330	1 886 726
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		2 776 330	1 886 726
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	2.8	47 044 838	42 430 887
Dettes envers la clientèle	2.9	389 294 339	380 852 248
Titres de créance émis		24 628 089	24 657 688
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant		1 277 638	1 414 949
Passifs d'impôt différé		2 008 579	2 093 110
Comptes de régularisation et autres passifs		22 763 265	17 601 830
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		43 992 054	44 566 980
Provisions	2.10/2.11	3 244 790	3 101 498
Subventions et fonds assimilés		157 434	145 782
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		18 741 868	17 772 731
Capitaux propres		58 854 002	59 792 421
Capital et réserves liées		14 646 116	14 646 116
Réserves consolidées		38 880 409	37 074 545
Part du Groupe		33 483 088	31 938 248
Part des minoritaires		5 397 321	5 136 298
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 531 802	1 914 994
Part du Groupe		494 001	724 084
Part des minoritaires		1 037 802	1 190 910
Résultat net de l'exercice		3 795 675	6 156 766
Part du Groupe		3 034 826	5 144 461
Part des minoritaires		760 849	1 012 305
TOTAL PASSIF		614 784 137	596 325 836

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	Notes	30/06/2022	30/06/2021
Intérêts et produits assimilés	3.1	11 515 726	11 073 285
Intérêts et charges assimilés	3.1	-3 083 023	-3 054 527
MARGE D'INTERÊT		8 432 704	8 018 758
Commissions perçues	3.2	3 189 240	2 955 181
Commissions servies	3.2	-459 929	-409 346
MARGE SUR COMMISSIONS		2 729 310	2 545 835
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		1 325 314	1 525 150
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		1 319 310	1 531 186
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		6 004	-6 036
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		489 434	491 733
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		44 223	18 087
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		95 835	109 085
Rémunérations des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		349 375	364 562
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits des autres activités		5 696 374	5 082 940
Charges des autres activités		-5 600 151	-5 195 446
PRODUIT NET BANCAIRE		13 072 985	12 468 970
Charges générales d'exploitation		-5 015 384	-4 793 231
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-705 626	-776 297
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		7 351 974	6 899 442
Coût du risque de crédit	3.3	-1 658 528	-1 903 665
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		5 693 446	4 995 777
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		-1 765	-9 742
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-29 775	-26 567
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		5 661 907	4 959 469
Impôts sur les bénéfices		-1 866 232	-1 761 273
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		3 795 675	3 198 195
Intérêts minoritaires		760 849	585 481
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		3 034 826	2 612 714
Résultat de base par action		14,11	12,26
Résultat dilué par action		14,11	12,26

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	30/06/2022	31/12/2021
Résultat net	3 795 675	6 156 766
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion	-109 447	-395 792
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-569 686	518 358
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	187 383	-117 026
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-1 614	-61 017
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	725	23 647
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-492 639	-31 830
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	3 303 036	6 124 935
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	2 651 124	4 916 343
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	651 912	1 208 592

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2020	2 098 597	10 453 168	-2 461 129	36 638 063	1 144 493	-73 589	47 799 605	6 493 380	54 292 985
Impacts Homégénéisation traitements Wafa Assurance				536 056	-411 793		124 263	189 181	313 444
Opérations sur capital	52 812	2 041 539		120 827	-	-	2 215 178	183 950	2 399 128
Paiements fondés sur des actions				-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres				-	-	-	-	-	-
Dividendes				-2 327 559	-	-	-2 327 559	-567 821	-2 895 380
Résultat de l'exercice	-	-	-	5 144 460	-	-	5 144 460	1 012 305	6 156 765
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					106 844	-41 871	64 974	298 988	363 962
Écarts de conversion : variation et transferts en résultat				-293 090			-293 090	-102 702	-395 792
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-293 090	106 844	-41 871	-228 117	196 286	-31 831
Autres variations				-179 877			-179 877	-163 786	-343 663
Variations de périmètre				-95 045			-95 045	-3 983	-99 028
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2021	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	39 543 835	839 544	-115 459	52 452 908	7 339 513	59 792 421
Changeement de méthode									
Opérations sur capital				-162 141			-162 141	-246 848	-408 989
Paiements fondés sur des actions				-			-	-	-
Opérations sur actions propres				-			-	-	-
Dividendes				-3 104 525			-3 104 525	-763 831	-3 868 356
Résultat de l'exercice	-	-	-	3 034 826	-	-	3 034 826	760 849	3 795 675
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					-226 927	-3 156	-230 084	-153 108	-383 192
Écarts de conversion : variation et transferts en résultat				-153 619			-153 619	44 172	-109 447
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-153 619	-226 927	-3 156	-383 703	-108 936	-492 639
Autres variations				-179 333			-179 335	215 224	35 890
Variations de périmètre				-			-		-
Capitaux propres de clôture au 30 juin 2022	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	38 979 043	612 617	-118 616	51 658 031	7 195 971	58 854 002

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	30/06/2022	31/12/2021
Résultat avant impôts	5 661 907	9 430 448
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	774 991	1 585 718
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	1 143	1 223
+/- Dotations nettes aux provisions	1 800 636	3 896 584
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	1 765	11 433
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-29 636	-24 746
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-888 624	-2 192 197
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1 660 276	3 278 014
+/- Flux liés aux opérations avec les Etablissements de crédit et assimilés	2 085 515	-721 254
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 000 836	12 740 826
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 640 702	-14 190 434
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-	-
- Impôts versés	-1 546 510	-3 013 434
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-2 102 534	-5 184 296
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	5 219 648	7 524 166
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-441 757	372 746
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-26 759	13 356
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-436 874	-1 352 088
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-905 389	-965 985
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-3 868 356	-2 895 380
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	2 311 079	2 241 670
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 557 277	-653 709
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	-29 974	-262 630
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 727 009	5 641 842
Composition de la trésorerie	30/06/2022	31/12/2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	35 569 910	29 928 069
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	25 728 670	26 329 340
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	9 841 241	3 598 729
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	38 296 920	35 569 910
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	28 014 601	25 728 670
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	10 282 318	9 841 241
Variation de la trésorerie nette	2 727 009	5 641 842

2. NOTES RELATIVES AU BILAN
2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	30/06/2022		31/12/2021	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les Etablissements de crédit	-			
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	50 870 696		45 972 358	
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 608 366	581 977	5 393 702	312 109
Actions et autres titres à revenu variable	15 720 554	687 190	18 505 908	619 700
Titres de participation non consolidés		146 187		141 593
Instruments dérivés	189 231		38 022	
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	69 388 847	1 415 354	69 909 990	1 073 402

2.2 Actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	30/06/2022		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	71 442 000	6 296 401	-521 583
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	25 581 143	118 371	-117 664
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 139 239	190 122	-345 724
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	42 721 618	5 987 908	-58 195
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	10 767 392	74 458	-113 474
Obligations et autres titres à revenu fixe	14 813 751	43 913	-4 190
Total des titres de dettes	25 581 143	118 371	-117 664
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Impôts		-35 429	27 506
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)		82 942	-90 158
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-
Titres de participation non consolidés	3 139 239	190 122	-345 724
Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 139 239	190 122	-345 724
Impôts		-62 236	124 737
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôts)		127 887	-220 987
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	17 306 438	864 903	-24 680
Obligations et autres titres à revenu fixe	7 880 684	377 281	-
Actions et autres titres à revenu variable	17 188 715	4 678 163	-33 515
Titres de participation non consolidés	345 781	67 561	-
Total actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	42 721 618	5 987 908	-58 195
Impôts		-2 215 553	21 498
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)(*)		3 772 356	-36 696

(*) Pour les activités d'assurance, les gains et pertes sur les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts) sont compensés par la participation aux bénéfices différée passive nette d'impôt.

2.3 Prêts et créances sur les Établissements de crédit au coût amorti

2.3.1 Prêts et créances sur les Etablissements de crédit, au coût amorti

au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

Opérations sur les Etablissements de crédit	30/06/2022	31/12/2021
Comptes et prêts	31 241 865	28 208 716
dont comptes ordinaires débiteurs	10 754 297	9 581 527
dont comptes et prêts	20 487 568	18 627 189
Autres prêts et créances	271 175	334 810
Valeur brute	31 513 039	28 543 526
Créances rattachées	67 766	108 021
Dépréciations (*)	50 040	44 695
Valeur nette des prêts et créances auprès des Etablissements de crédit	31 530 765	28 606 851
Opérations internes au Groupe	30/06/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires	6 353 686	5 044 130
Comptes et avances à terme	19 780 856	21 757 539
Créances rattachées	134 808	103 509

(*) voir note 2 11

2.4 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti

2.4.1 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

Opérations avec la clientèle	30/06/2022	31/12/2021
Créances commerciales	61 733 852	59 243 769
Autres concours à la clientèle	266 997 142	262 140 696
Valeurs reçues en pension	4 727 547	4 632 055
Prêts subordonnés	-	3 206
Comptes ordinaires débiteurs	26 377 627	24 793 556
Valeur brute	359 836 168	350 813 282
Créances rattachées	1 753 605	1 761 536
Dépréciations (*)	27 209 092	26 254 103
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	334 380 681	326 320 715
Opérations de location-financement		
Crédit-bail immobilier	3 478 533	3 367 530
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	16 881 230	16 592 824
Valeur brute	20 359 764	19 960 354
Créances rattachées	1 227	1 508
Dépréciations (*)	1 245 048	1 170 502
Valeur nette des opérations de location-financement	19 115 942	18 791 360
Valeur au bilan	353 496 623	345 112 075

(*) voir note 2 11

2.4.2 Prêts et créances sur la clientèle par zone géographique au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

30/06/2022	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	241 403 039	23 262 009	22 522 029	1 185 414	3 416 620	16 132 769
Afrique du Nord	37 857 543	1 657 465	2 054 208	325 677	359 233	1 333 769
Afrique Zone UEMOA	32 749 606	907 524	3 846 660	562 788	161 077	2 712 950
Afrique Zone CEMAC	11 447 156	1 135 082	1 545 540	350 757	465 236	1 431 614
Europe	1 548 444	-	14 459	3 043	-	13 193
Valeur nette au bilan	325 005 788	26 962 079	29 982 896	2 427 678	4 402 167	21 624 296

(*) voir note 2 11

31/12/2021	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	233 228 253	25 633 384	22 862 926	1 077 487	3 222 792	15 570 829
Afrique du Nord	35 469 873	2 031 431	1 895 634	360 858	293 429	1 265 710
Afrique Zone UEMOA	32 307 679	625 354	3 822 033	558 317	199 754	2 644 329
Afrique Zone CEMAC	10 170 766	1 110 212	1 644 981	313 122	444 022	1 458 624
Europe	1 721 135	-	13 021	3 029	-	12 303
Valeur nette au bilan	312 897 706	29 400 380	30 238 594	2 312 814	4 159 997	20 951 795

(*) voir note 2 11

2.3.2 Ventilation des prêts et créances sur les Etablissements de crédit par zone géographique au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	30/06/2022	31/12/2021
Maroc	11 356 369	8 555 613
Afrique du Nord	4 512 467	4 128 276
Afrique Zone UEMOA	958 233	1 145 835
Afrique Zone CEMAC	1 359 171	2 268 084
Europe	8 809 563	8 140 609
Autres	4 517 236	4 305 108
Total en principal	31 513 039	28 543 526
Créances rattachées	67 766	108 021
Provisions (*)	50 040	44 695
Valeur nette au bilan	31 530 765	28 606 851

(*) voir note 2 11

2.11 Répartition des créances, engagements et dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

30/06/2022	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	25 778 417	126 473	-	258 285	65 462	-	1,0%	51,8%	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	25 778 417	126 473	-	258 285	65 462	-	1,0%	51,8%	
Actifs financiers au coût amorti	374 713 812	28 299 556	29 863 374	2 708 975	4 716 827	21 636 715	0,7%	16,7%	72,5%
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	31 568 275	-	12 530	37 622	-	12 419	0,1%	0,0%	99,1%
Prêts et créances sur la clientèle	325 137 840	26 962 079	29 850 844	2 427 678	4 402 167	21 624 296	0,7%	16,3%	72,4%
Titres de dettes	18 007 697	1 337 477	-	243 676	314 660	-	1,4%	23,5%	
Total Actif	400 492 229	28 426 029	29 863 374	2 967 260	4 782 289	21 636 715	0,7%	16,8%	72,5%
Engagements hors bilan	173 544 859	12 247 237	1 060 066	531 563	174 516	192 403	0,3%	1,4%	18,2%
Total	574 037 088	40 673 265	30 923 441	3 498 823	4 956 805	21 829 118	0,6%	12,2%	70,6%

31/12/2021	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	23 875 512	36	-	276 019	7	-	1,2%	18,6%	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	23 875 512	36	-	276 019	7	-	1,2%	18,6%	
Actifs financiers au coût amorti	358 370 510	31 086 858	30 261 291	2 553 178	4 348 395	20 974 382	0,7%	14,0%	69,3%
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	28 628 850	-	22 697	22 108	-	22 587	0,1%	0,0%	99,5%
Prêts et créances sur la clientèle	312 897 706	29 400 380	30 238 594	2 312 814	4 159 997	20 951 795	0,7%	14,1%	69,3%
Titres de dettes	16 843 955	1 686 478	-	218 321	188 334	-	1,3%	11,2%	
Total Actif	382 246 023	31 086 894	30 261 291	2 829 197	4 348 402	20 974 382	0,7%	14,0%	69,3%
Engagements hors bilan	158 644 925	11 369 414	923 475	551 921	151 199	118 599	0,3%	1,3%	12,8%
Total	540 890 948	42 456 308	31 184 766	3 381 118	4 499 601	21 092 982	0,6%	10,6%	67,6%

2.12 Encours Dépréciés (Bucket 3) au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	30/06/2022			31/12/2021		
	Encours Bucket 03			Encours Bucket 03		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	12 530	12 419	111	22 697	22 587	110
Prêts et créances sur la clientèle	29 982 896	21 624 296	8 358 600	30 238 594	20 951 795	9 286 799
Titres de dette au coût amorti						
Total des encours au coût amorti dépréciés (Bucket 3)	29 995 426	21 636 715	8 358 711	30 261 291	20 974 382	9 286 909
Total des engagements dépréciés hors-bilan (Bucket 3)	1 060 066	192 403	867 663	923 475	118 599	804 875

2.13 Titres au coût amorti au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	30/06/2022	31/12/2021
Titres au coût amorti		
Effets publics et valeurs assimilées	14 803 041	14 428 427
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 542 133	4 102 006
Total	19 345 174	18 530 433
Dépréciations	558 336	406 655
Valeur au bilan	18 786 838	18 123 778

3 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Marge d'intérêt au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	30/06/2022			30/06/2021		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations avec la clientèle	9 439 596	1 733 613	7 705 983	9 197 329	1 764 342	7 432 987
Comptes et prêts / emprunts	8 833 111	1 696 817	7 136 294	8 652 636	1 714 150	6 938 486
Opérations de pensions	16 997	36 795	-19 799	3 776	50 192	-46 416
Opérations de location-financement	589 488	-	589 488	540 918	-	540 918
Opérations interbancaires	235 577	502 459	-266 882	247 426	450 489	-203 064
Comptes et prêts / emprunts	209 811	465 372	-255 561	235 583	428 151	-192 568
Opérations de pensions	25 766	37 087	-11 321	11 843	22 339	-10 496
Emprunts émis par le Groupe		846 951	-846 951		839 695	-839 695
Opérations sur titres	1 840 553		1 840 553	1 628 530		1 628 530
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	11 515 726	3 083 023	8 432 704	11 073 285	3 054 527	8 018 758

3.2 Commissions nettes au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	30/06/2022			30/06/2021		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Commissions nettes sur opérations	1 126 828	53 321	1 073 508	1 173 766	36 246	1 137 520
avec les Établissements de crédit	58 387	42 194	16 193	56 773	31 481	25 292
avec la clientèle	650 383	-	650 383	717 805	-	717 805
sur titres	101 458	6 145	95 313	142 834	699	142 135
de change	29 251	2 566	26 684	22 916	1 528	21 389
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	287 349	2 414	284 935	233 438	2 538	230 900
Prestation de services bancaires et financiers	2 062 411	406 609	1 655 802	1 781 415	373 100	1 408 315
Produits nets de gestion d'OPCVM	269 470	16 372	253 098	221 124	14 698	206 426
Produits nets sur moyen de paiement	1 092 786	266 502	826 284	1 023 519	266 762	756 757
Assurance	-	-	-	18 358	-	18 358
Autres	700 155	123 734	576 421	518 414	91 641	426 773
Produits nets de commissions	3 189 240	459 929	2 729 310	2 955 181	409 346	2 545 835

3.3 Coût du risque au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	30/06/2022	30/06/2021
Dotations aux provisions	-3 028 413	-3 238 702
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 537 726	-2 856 226
Provisions pour dépréciation des titres	-332 682	-117 302
Provisions pour risques et charges	-158 005	-265 173
Reprises de provisions	1 611 397	1 979 534
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 335 961	1 620 279
Provisions pour dépréciation des titres	140 883	76 336
Provisions pour risques et charges	134 553	282 918
Variation de provisions	-241 511	-644 497
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnés	-286 352	-262 221
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnés	-12 780	-405 643
Récupérations sur prêts et créances amorties	30 980	36 235
Autres	26 640	-12 867
Total	-1 658 528	-1 903 665

4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

L'information sectorielle d'Attijariwafa bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

- **Banque Maroc, Europe et Zone Offshore** comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe ;
- **Filiales de Financement Spécialisées** comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent cash;
- **Banque de détail à l'international** comprenant les banques de l'Afrique du Nord notamment Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt et Attijaribank Mauritanie ainsi que les banques de la zone CEMAC et la zone UEMOA;
- **Assurance** comprenant notamment Wafa Assurance et ses filiales les plus significatives

(en milliers de dirhams)

BILAN JUIN 2022	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	364 742 973	39 862 893	53 978 515	156 199 756	614 784 137
dont					
Éléments de l'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	67 364 698	106 382		3 333 120	70 804 201
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 219 018	178 625	42 721 618	25 322 739	71 442 000
Titres au Coût Amorti	12 119 134	38 801		6 628 902	18 786 838
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	24 282 277	268 479	248 007	6 732 002	31 530 765
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	229 437 599	35 321 465	3 332 853	85 404 706	353 496 623
Immobilisations corporelles	3 343 467	941 517	160 977	2 329 076	6 775 038
Éléments du Passif					
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	37 899 551	1 259 821	16	7 885 450	47 044 838
Dettes envers la clientèle	269 870 959	5 706 442	4 851	113 712 087	389 294 339
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	115 431		43 876 622		43 992 054
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	17 465 081	506 471		770 315	18 741 868
Capitaux propres	44 821 038	2 539 049	4 910 747	6 583 168	58 854 002

COMPTE DE RÉSULTAT JUIN 2022	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	4 220 704	607 716	495 051	3 160 885	-51 652	8 432 704
Marge sur commissions	1 539 239	466 067	-17 442	1 192 716	-451 270	2 729 310
Produit net bancaire	6 222 362	1 348 716	999 595	4 662 805	-160 493	13 072 985
Charges de fonctionnement	2 330 145	500 628	429 189	1 915 915	-160 493	5 015 384
Résultat d'exploitation	2 551 575	682 386	438 294	2 021 192		5 693 446
Résultat net	1 583 178	393 141	362 759	1 456 597		3 795 675
Résultat net part du Groupe	1 564 113	285 689	147 782	1 037 243		3 034 826

5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1 Engagements de financement au 30 juin 2022 (en milliers de dirhams)

	30/06/2022	31/12/2021
Engagements de financement donnés	107 387 605	88 544 221
Engagements de financement reçus	3 303 829	2 379 468

5.2 Engagements de garantie au 30 juin 2022 (en milliers de dirhams)

	30/06/2022	31/12/2021
Engagements de garantie donnés	79 464 558	82 393 593
Engagements de garantie reçus	105 710 980	95 442 198

6. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1. Certificats de dépôt et bons des sociétés de financement au cours du premier semestre 2022

L'encours des certificats de dépôt à fin juin 2022 s'élève à 16,1 milliards de dirhams.

Au premier semestre 2022, 3,1 milliards de dirhams de certificats de dépôt ont été émis dont la maturité est comprise entre 2 ans et 5 ans et les taux entre 2,10% et 12%.

L'encours des bons des sociétés de financement à fin juin 2022 s'élève à 8,3 milliards de dirhams.

Au premier semestre 2022, 500 millions de dirhams de bons des sociétés de financement ont été émis, de maturité de 2 ans. Les taux associés varient entre 2,15 % et 2,18 %.

6.2 Dettes subordonnées émises au cours du premier semestre 2022 :

Au cours du premier semestre de l'année 2022, le groupe Attijariwafa bank a clôturé une émission d'obligations subordonnées perpétuelles.

En date du 24 juin 2022, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5ème année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans, d'un montant de 1 000 000 dirhams, scindé en 10 000 obligations subordonnées de valeur nominale de 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

(En milliers de dirhams)	Tranche A	Tranche B
Montant retenu	100 000	900 000

(en milliers de dirhams)

6.3 Le capital et résultat par action

6.3.1 Nombre d'actions et valeur nominale :

Au 30 juin 2022, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 151 408 390 de dirhams. Le capital est constitué de 215 140 839 actions ordinaires de 10 dirhams de nominal.

6.3.2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe :

Au 30 juin 2022, le groupe Attijariwafa bank détient 13 226 583 actions Attijariwafa bank représentant un montant global de 2 461 millions de dirhams qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

6.3.3 Résultat par action :

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

(en dirhams)

(En MAD)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Résultat par action	14,11	23,91	12,26
Résultat dilué par action	14,11	23,91	12,26

6.4 Actifs financiers valorisés à la juste valeur

	30/06/2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en juste valeur détenus à des fins de transaction	69 388 847	15 720 554	53 668 292	-
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	50 870 696		50 870 696	
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 608 366		2 608 366	
Actions et autres titres à revenu variable	15 720 554	15 720 554		
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés	189 231		189 231	
Créances rattachées				
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 415 354	-	1 240 178	175 176
Obligations et autres titres à revenu fixe	581 977		581 977	
Actions et autres titres à revenu variable	687 190		658 201	28 989
Titres de participation non consolidés	146 187			146 187
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	71 442 000	17 252 167	37 189 594	17 000 239
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	25 581 143		25 581 143	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 139 239			3 139 239
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	42 721 618	17 252 167	11 608 451	13 861 000

(en milliers de dirhams)

6.5 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
ATTIJARIWABA BANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWABA EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,08%	83,08%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Caméroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	100,00%	67,00%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque					Togo	IG	56,58%	56,58%
ATTIJARIWABA BANK EGYPT	Banque					Egypte	IG	100,00%	100,00%
BANK ASSAFA	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WABA BAIL	Leasing					Maroc	IG	98,90%	98,90%
WABA IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,64%	39,64%
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance					Tunisie	IG	58,98%	50,28%
WABA IMMA ASSISTANCE	Assurance					Maroc	IG	72,15%	45,39%
WABA ASSURANCE NON VIE COTE D'IVOIRE	Assurance			3		Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE VIE COTE D'IVOIRE	Assurance			3		Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE NON VIE SENEGAL	Assurance			3		Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE VIE SENEGAL	Assurance			3		Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE NON VIE CAMEROUN	Assurance			3		Caméroun	IG	39,64%	25,77%
WABA ASSURANCE VIE CAMEROUN	Assurance			3		Caméroun	IG	39,64%	38,66%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding					Maroc	IG	66,67%	66,67%
ATTIJARI HOLDING AFRICA	Holding		3			Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI WEST AFRICA	Holding		3			Côte d'Ivoire	IG	100,00%	100,00%
SUCCURSALE BURKINA	Succursale		3			Burkina Faso	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE BENIN	Succursale		3			Bénin	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE NIGER	Succursale		3			Niger	IG	83,08%	83,08%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	74,13%	43,72%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,64%	39,64%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

(A) Mouvements intervenus au second semestre 2020

(B) Mouvements intervenus au premier semestre 2021

(C) Mouvements intervenus au second semestre 2021

(D) Mouvements intervenus au premier semestre 2022

1 - Acquisition.

2 - Création, franchissement de seuil.

3 - Entrée de périmètre IFRS.

4 - Cession.

5 - Déconsolidation.

6 - Fusion entre entités consolidées.

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

9 - Reconsolidation.



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2022

Deloitte.

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1er janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 58.854.002, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 3.795.675.

Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'administration en date du 20 septembre 2022 dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Attijariwafa Bank arrêtés au 30 juin 2022, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Casablanca, le 21 septembre 2022

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc.

2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.
- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

5. Portefeuille Titres

5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

5.6. Pensions livrées

- Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif et continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie. Le montant encaissé et les intérêts courus sur la dette sont enregistrés au passif.

- Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. Le montant décaissé et les intérêts courus sur la créance sont enregistrés à l'actif.

6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	N/A
- Immobilisations en recherche et développement	N/A
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	N/A
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	N/A
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat. Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

BILAN au 30 juin 2022

ACTIF	30/06/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	10 507 694	9 940 845
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	38 669 689	35 290 598
A vue	7 500 717	6 272 346
A terme	31 168 972	29 018 252
Créances sur la clientèle	217 253 565	211 123 105
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	67 502 725	63 814 316
Crédits et financements participatifs à l'équipement	63 352 669	59 878 122
Crédits et financements participatifs immobiliers	66 288 306	64 681 007
Autres crédits et financements participatifs	20 109 865	22 749 660
Créances acquises par affacturage	10 871 816	11 915 919
Titres de transaction et de placement	75 357 765	77 696 569
Bons du Trésor et valeurs assimilées	55 846 899	51 664 088
Autres titres de créance	4 023 963	7 549 502
Titres de propriété	15 419 501	18 416 061
Certificats de Sukuks	67 402	66 918
Autres actifs	7 494 952	5 371 430
Titres d'investissement	10 207 296	9 493 962
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 369 430	9 493 962
Autres titres de créance	837 865	-
Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	21 665 811	20 612 775
Participation dans les entreprises liées	20 230 743	19 489 472
Autres titres de participation et emplois assimilés	1 435 068	1 123 303
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	509 779	466 306
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	2 586 102	2 587 533
Immobilisations corporelles	2 190 649	2 234 188
Total de l'Actif	397 315 118	386 733 229

HORS BILAN au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNÉS	180 831 293	157 116 356
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	2 168 987	2 526 017
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	99 210 848	79 515 849
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	19 478 622	16 000 264
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	58 909 701	59 043 265
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	1 063 135	30 961
ENGAGEMENTS RECUS	45 442 552	34 970 585
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	44 872 763	34 545 570
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	424 680	424 153
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	145 109	862

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES au 30 juin 2022

	30/06/2022	30/06/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	10 716 567	10 229 091
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	407 958	414 530
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 877 427	4 941 248
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	152 517	151 783
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 634 207	1 451 870
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	112 063	47 379
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	1 043 616	982 933
Autres produits bancaires	2 488 778	2 239 348
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 185 576	3 005 491
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	223 040	216 455
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	810 015	906 305
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	145 046	163 729
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	46 480	193 156
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	1 960 995	1 525 846
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	7 530 992	7 223 600
Produits d'exploitation non bancaire	36 470	798 158
Charges d'exploitation non bancaire	1 140	529 912
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 399 747	2 341 085
Charges de personnel	1 169 816	1 104 967
Impôts et taxes	31 123	37 514
Charges externes	856 357	865 664
Autres charges générales d'exploitation	49 231	40 558
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	293 220	292 382
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 294 916	2 159 207
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	507 406	1 062 610
Pertes sur créances irrécouvrables	63 533	470 967
Autres dotations aux provisions	723 976	625 630
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	261 220	537 446
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	189 175	137 320
Récupérations sur créances amorties	15 931	17 176
Autres reprises de provisions	56 115	382 950
RÉSULTAT COURANT	4 132 877	3 529 001
Produits non courants	66 337	66 898
Charges non courantes	268 264	205 862
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	3 930 950	3 390 036
Impôts sur les résultats	981 834	690 284
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 949 116	2 699 752

(-) signifie moins

(+) signifie plus

(en milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	35 633 397	35 471 217
A vue	4 531 724	3 731 839
A terme	31 101 673	31 739 378
Dépôts de la clientèle	265 654 666	261 096 974
Comptes à vue créditeurs	194 813 704	189 681 086
Comptes d'épargne	30 236 953	30 014 697
Dépôts à terme	28 036 288	30 436 677
Autres comptes créditeurs	12 567 721	10 964 514
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	10 873 253	11 223 671
Titres de créance négociables émis	10 873 253	11 223 671
Emprunts obligataires émis	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	16 057 202	10 880 506
Provisions pour risques et charges	4 614 125	4 216 283
Provisions réglementées	315 000	378 000
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	17 465 081	16 486 189
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Écarts de réévaluation	420	420
Réserves et primes liées au capital	34 014 222	34 012 254
Capital	2 151 408	2 151 408
Actionnaires Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	7 587 226	6 716 822
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 949 116	4 099 484
Total du Passif	397 315 118	386 733 229

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	30/06/2022	30/06/2021
+ Intérêts et produits assimilés	5 437 902	5 507 561
- Intérêts et charges assimilées	1 178 101	1 286 489
MARGE D'INTÉRÊT	4 259 801	4 221 072
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	112 063	47 379
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	46 480	193 156
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	65 583	-145 777
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA	-	-
+ Commissions perçues	1 043 616	983 457
- Commissions servies	958	190
Marge sur commissions	1 042 659	983 267
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	80 343	686 394
+ Résultat des opérations sur titres de placement	16 086	818
+ Résultat des opérations de change	807 843	524 235
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	327 015	177 313
Résultat des opérations de marché	1 231 287	1 388 760
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	1 634 207	1 451 870
- Diverses autres charges bancaires	702 546	675 592
PRODUIT NET BANCAIRE	7 530 992	7 223 600
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-270 751	-95 411
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	36 470	82 529
- Autres charges d'exploitation non bancaire	1 140	-
- Charges générales d'exploitation	2 399 747	2 341 084
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 895 823	4 869 634
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-365 834	-1 379 081
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-397 110	38 449
RÉSULTAT COURANT	4 132 877	3 529 001
RÉSULTAT NON COURANT	-201 928	-138 965
- Impôts sur les résultats	981 834	690 284
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 949 116	2 699 752

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30/06/2022	30/06/2021
+ RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 949 116	2 699 752
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	293 220	292 382
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	270 751	281 128
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	300 228	180 000
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	63 000	378 677
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	10 745	12 033
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 140	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	715 629
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	529 912
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	3 740 711	2 876 835
- Bénéfices distribués	-	-
+ AUTOFINANCEMENT	3 740 711	2 876 835

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE au 30 juin 2022

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissement	Provisions Crédits par signature	Total
30/06/2022	16 604 147	1 350 707	17 954 854	11 246 991	819 805	12 066 796

TABLEAU DE PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES au 30 juin 2022

	1 ^{ER} Semestre 2022	ANNEE 2021	1 ^{ER} Semestre 2021
	10 716 567	18 737 597	10 229 091

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	30/06/2022	31/12/2021
1 (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	8 946 984	16 735 909
2 (+) Récupérations sur créances amorties	15 931	42 274
3 (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	92 062	223 419
4 (-) Charges d'exploitation bancaire versées (*)	-3 588 174	-8 227 740
5 (-) Charges d'exploitation non bancaire versées		
6 (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 106 527	-4 159 082
7 (-) Impôts sur les résultats versés	-981 834	-1 545 796
I FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	2 378 442	3 068 984
Variation des :		
8 (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-3 379 091	7 480 636
9 (±) Créances sur la clientèle	-5 086 357	-5 322 920
10 (±) Titres de transaction et de placement	2 338 804	-8 649 210
11 (±) Autres actifs	-2 123 522	2 198 366
12 (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-43 473	368 114
13 (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	162 180	-7 333 471
14 (±) Dépôts de la clientèle	4 557 692	15 940 631
15 (±) Titres de créance émis	-350 418	-626 564
16 (±) Autres passifs	5 176 696	-6 268 183
II SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	1 252 511	-2 212 601
III FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	3 630 953	856 383
17 (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		101 675
18 (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 3 052	1 453 610
19 (-) Acquisition d'immobilisations financières	-2 037 122	-4 402 502
20 (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-284 210	-693 474
21 (+) Intérêts perçus	135 376	267 921
22 (+) Dividendes perçus	1 634 207	1 733 767
IV FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-554 801	-1 539 003
23 (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24 (+) Emission de dettes subordonnées	1 000 000	1 000 000
25 (+) Emission d'actions		2 094 351
26 (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27 (-) Intérêts versés	-282 190	-550 930
28 (-) Dividendes versés	-3 227 113	-1 499 669
V FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-2 509 303	1 043 752
VI VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	566 849	361 131
VII TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	9 940 845	9 579 714
VIII TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	10 507 694	9 940 845

(*) : y compris les dotations nettes de provisions

ÉTAT DES DÉROGATIONS au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RÉSULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	5 660 654	8 698	1 582 119	5 590 518	12 841 989	11 797 763
VALEURS RECUES EN PENSION		2 699 908			2 699 908	1 399 926
- au jour le jour						
- à terme		2 699 908			2 699 908	1 399 926
PRÊTS DE TRÉSORERIE	2 253 078	2 253 078	8 449 684	3 216 271	13 919 033	12 785 175
- au jour le jour		203 078			203 078	
- à terme		2 050 000	8 449 684	3 216 271	13 715 955	12 785 175
PRÊTS FINANCIERS	1 517 108	8 006 767	8 006 767	3 137 108	12 660 983	12 847 709
AUTRES CRÉANCES	2 065 221	929	929	1 073	2 067 223	1 974 289
INTÉRÊTS COURUS A RECEVOIR	24 173	115 665	115 665	1 369	141 207	135 433
CRÉANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	5 660 654	8 568 186	18 155 164	11 946 339	44 330 343	40 940 295

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRÉSORERIE	522 388	2 026 823	48 919 830	3 150 308	54 619 349	51 335 583
- Comptes à vue débiteurs	151 576	2 026 823	12 310 388	2 189 848	16 678 635	14 680 431
- Créances commerciales sur le Maroc			4 521 286		4 521 286	4 522 173
- Crédits à l'exportation			193 701	31 689	225 390	233 371
- Autres crédits de trésorerie	370 812		31 894 455	928 771	33 194 038	31 899 608
CREDITS À LA CONSOMMATION			344 337	12 182 604	12 526 941	12 046 738
CREDITS À L'ÉQUIPEMENT	37 728 526		23 455 178	1 270 618	62 454 322	59 019 751
CREDITS IMMOBILIERS	143 334		12 702 022	53 436 435	66 281 791	64 679 160
AUTRES CREDITS	102 842	12 380 912	2 247 351	12 146	14 743 251	17 249 694
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	9 975 627		827 244	22 555	10 825 426	11 869 529
INTÉRÊTS COURUS A RECEVOIR	653 242	35 510	575 696	52 697	1 317 145	1 344 876
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	328 900	62 481	1 388 434	3 577 341	5 357 156	5 493 693
- Créances pré-douteuses			77	1 376 087	1 376 164	1 456 662
- Créances douteuses			34 171	411 539	445 710	230 999
- Créances compromises	328 900	62 481	1 354 186	1 789 715	3 535 282	3 806 032
TOTAL	49 454 859	14 505 726	90 460 092	73 704 704	228 125 381	223 039 024

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR au 30 juin 2022**

(en milliers de dirhams)

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS		30/06/2022	31/12/2021
			FINANCIERS	NON FINANCIERS		
TITRES CÔTÉS	50 784	-	15 034 419	318 816	15 404 019	18 399 452
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créances	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	50 784	-	15 034 419	318 816	15 404 019	18 399 452
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
TITRES NON CÔTÉS	3 602 433	66 005 664	48 471	389 121	70 045 689	68 582 639
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	65 069 963	-	-	65 069 963	60 904 394
Obligations	1 463 093	-	47 499	382 841	1 893 433	1 588 828
Autres titres de créances	2 138 669	860 201	-	-	2 998 870	6 005 888
Titres de Propriété	671	8 098	972	6 280	16 021	16 611
Certificats de Sukuks	-	67 402	-	-	67 402	66 918
TOTAL GÉNÉRAL	3 653 217	66 005 664	15 082 890	707 937	85 449 708	86 982 091

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	73 825 495	73 825 495	-	-	-	-
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES	55 846 903	55 846 903	-	-	-	-
OBLIGATIONS	230 340	230 340	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CRÉANCES	2 289 410	2 289 410	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIÉTÉ	15 391 440	15 391 440	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUKS	67 402	67 402	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	1 514 196	1 491 693	-	5 016	22 503	22 503
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	1 463 093	1 463 093	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CRÉANCES	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIÉTÉ	51 103	28 600	-	5 016	22 503	22 503
CERTIFICATS DE SUKUKS	-	-	-	-	-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT	10 132 520	10 132 520	-	-	-	-
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES	9 223 060	9 223 060	-	-	-	-
OBLIGATIONS	200 000	200 000	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CRÉANCES	709 460	709 460	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUKS	-	-	-	-	-	-

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 30/06/2022	MONTANT AU 31/12/2021
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	189 231	38 022
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DÉBITEURS DIVERS	528 817	394 510
Sommes dues par l'État	324 652	294 392
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	363	8
Comptes clients de prestations non bancaires	36	36
Divers autres débiteurs	203 766	100 074
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	1 159 760	1 194 976
COMPTES DE REGULARISATION	5 467 076	3 592 222
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	635 236	6 410
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	686 096	812 951
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	293 826	291 268
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	3 136 913	2 125 802
Autres comptes de régularisation	715 005	355 791
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	150 068	151 700
TOTAL	7 494 952	5 371 430

CRÉANCES SUBORDONNÉES au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Montant				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	30/06/2022		31/12/2021		30/06/2022	31/12/2021
	Brut 1	Prov 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

N E A N T

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 107 238	89 953		1 197 191	46 480	687 412			509 779
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 079 173	89 952		1 169 125	46 480	665 476			503 649
- Crédit-bail mobilier en cours	386			386					386
- Crédit-bail mobilier loué	1 078 787	89 952		1 168 739	46 480	665 476			503 263
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURÉS									
LOYERS IMPAYÉS	2 418	1		2 419					2 419
CRÉANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURÉS									
LOYERS IMPAYÉS									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	1 107 238	89 953		1 197 191	46 480	687 412			509 779

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 913 333	176 587	-6 136	5 083 784	2 325 801	177 507	-5 625	2 497 682	2 586 102
Droit au bail	315 427	-	-511	314 916	-	-	-	-	314 916
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	4 597 906	176 587	-5 625	4 768 868	2 325 801	177 507	-5 625	2 497 682	2 271 186
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 817 158	107 624	-29 289	7 895 493	5 582 964	150 584	-28 713	5 704 835	2 190 649
- Immeubles d'exploitation	2 332 582	45 784	-4 435	2 373 931	1 114 084	23 594	-3 932	1 133 746	1 240 185
Terrain d'exploitation	578 697	-	-	578 697	-	-	-	-	578 697
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 704 506	45 784	-2 765	1 747 525	1 066 926	23 392	-2 262	1 088 056	659 469
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	49 379	-	-1 670	47 709	47 158	202	-1 670	45 690	2 019
- Mobilier et matériel d'exploitation	2 658 339	26 067	-8 628	2 675 778	2 233 133	62 699	-8 621	2 287 211	388 567
Mobilier de bureau d'exploitation	485 911	1 219	-2 164	484 966	446 750	6 870	-2 164	451 456	33 510
Matériel de bureau d'exploitation	1 054 605	8 706	-1 022	1 062 289	885 112	22 475	-1 015	906 572	155 717
Matériel Informatique	1 110 063	16 142	-157	1 126 048	893 511	33 354	-157	926 708	199 340
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	7 760	-	-5 285	2 475	7 760	-	-5 285	2 475	-
Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 295 217	30 222	-16 195	2 309 244	1 915 797	56 180	-16 129	1 955 848	353 396
- Immobilisations corporelles hors exploitation	531 020	5 551	-31	536 540	319 950	8 111	-31	328 030	208 510
Terrains hors exploitation	53 707	-	-	53 707	-	-	-	-	53 707
Immeubles hors exploitation	230 236	-	-	230 236	158 571	4 067	-	162 638	67 598
Mobiliers et matériel hors exploitation	68 968	5 303	-	74 271	48 087	35	-	48 122	26 149
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	178 109	248	-31	178 326	113 292	4 009	-31	117 270	61 056
TOTAL	12 730 491	284 211	-35 425	12 979 277	7 908 765	328 091	-34 338	8 202 517	4 776 751

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	IMMOBILIERS	21 592	20 459	1 133	3 000	3 000	1 133
	IMMEUBLES	4 435	3 932	503			
	FRAIS D'ACQUISITION	420	367	53			
	DROIT AU BAIL	511	-	511			
	AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS	16 226	16 160	66			
	MOBILIERS ET MATERIEL	8 628	8 621	7			7
	MOBILIER DE BUREAU	2 164	2 164	-			
	MATERIEL DE BUREAU	1 022	1 015	7			
	MATERIEL ROULANT DE SERVICE RATTACHE A L'EXPLOITATION	5 285	5 285	-			
	MATERIEL INFORMATIQUE	157	157	-			
	LOGICIEL INFORMATIQUE	5 625	5 625	-			
	LOGICIEL	5 625	5 625	-			
TOTAL GÉNÉRAL		35 845	34 705	1 140	3 000	3 000	1 140

DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice		Produits inscrits au CPC de l'exercice	
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette		Résultat net
A - Participations dans les entreprises liées						21 733 127	20 402 760		1 616 870
ATTIJARIWABA BANK EGYPT	Banque	5 000 000 KEGP	60,00%	3 244 162	2 871 649	31/12/2021	5 802 620 KEGP	-	-
ATTIJARI TCHAD	Banque	10 000 000 KFCFA	100,00%	166 280	166 280	-	-	-	-
BANK ASSAFA	Banque	600 000	100,00%	600 000	600 000	31/12/2021	227 269	-48 727	-
CREDIT DU CONGO	Banque	10 476 730 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/2021	29 715 410 KFCFA	6 383 840 KFCFA	-
SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE "SCB"	Banque	10 540 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/2021	68 469 000 KFCFA	6 367 000 KFCFA	-
SUCCURSALE DE BRUXELLES EX BCM	Banque	558 KEURO	100,00%	57 588	57 588	30/06/2017	1 632 KEUR	-	-
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	Banque	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/2021	83 069 448 KFCFA	17 225 333 KFCFA	221 208
ATTIJARI FINANCES CORP	Banque d'affaires	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2021	38 589	3 103	-
ATTIJARIWABA BANK MIDDLE EAST LIMITED	Banque d'affaires	1 000	100,00%	16 664	16 664	31/12/2021	10983 K EAD	-2 992 K EAD	-
WAFACAMBIO	Etablissement de crédit	-	100,00%	963	963	-	-	-	-
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	Banque offshore	2 400 KEUR	100,00%	92 442	92 442	31/12/2021	26 990 KEURO	4 070 KEURO	26 040
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER	Banque offshore	-	100,00%	5 842	5 842	-	-	-	-
ANDALUCARTAGE	Holding	308 162 KEURO	100,00%	3 937 574	3 937 574	31/12/2021	366 560 KEURO	17 565 KEURO	212 000
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATION	Holding	15 034 KEUR	100,00%	167 245	167 245	30/09/2021	17 630 KEUR	1 589 KEUR	23 500
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Holding	4 122 815	100,00%	4 122 815	4 122 815	31/12/2021	4 091 148	-31 455	-
ATTIJARI IVOIRE SA	Holding	32 450 KEUR	66,67%	236 891	236 891	31/12/2021	39 634 KEUR	6 538 KEUR	52 000
ATTIJARIWABA EURO FINANCES	Holding	48 600 KEUR	100,00%	662 271	662 271	31/12/2021	38 837 KEUR	-2 036 KEURO	-
BCM CORPORATION	Holding	200 000	100,00%	200 000	197 531	31/12/2021	209 438	11 907	-
KASOVI	Holding	50 KUSD	100,00%	1 519 737	949 737	31/12/2021	104 858 KUSD	-13 207 KUSD	230 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S A "OGM"	Holding	950 490	50,00%	1 638 145	1 638 145	30/06/2021	1 493 586	260 283	150 000
WAFIA INVESTISSEMENT	Holding de promotion des investissements	1 787	100,00%	46	46	31/12/2021	1 004	-39	-
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	Gestion d'actif	1 200 000 FCFA	70,00%	13 889	13 889	31/12/2020	2 110 746	406 030 KFCFA	5 000
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	Gestion d'actif	1 312 000 K FCFA	70,00%	15 351	15 351	31/12/2021	3 052 822 KFCFA	942 087 KFCFA	18 769
SOMACOVAM	Gestion d'actif	5 000	100,00%	30 000	-	31/12/2021	-16 197	-1 986	-
WAFIA GESTION	Gestion d'actif	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2021	170 101	102 320	67 526
ATTIJARI INVEST	Gestion d'actif	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2021	28 195	207	-
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	Capital risque	16 110	100,00%	100 878	-	31/12/2021	-16 591	2 382	-
CASA MADRID DEVELOPEMENT	Capital développement	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/2021	10 192	-36	-
WAFIA BOURSE	Intermédiation boursière	20 000	100,00%	25 223	8 325	31/12/2021	26 664	3 339	-
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière	5 000	100,00%	39 492	39 492	31/12/2021	101 763	11 533	-
ATTIJARI TITRISATION	Titrisation	11 400	100,00%	11 700	11 102	31/12/2021	18 726	2 454	-
ATTIJARI INVESTMENT SOLUTIONS	Gestion sous mandat	5 000	100,00%	5 000	5 000	-	-	-	-
FT MIFTAH I	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100	31/12/2021	679 984	789	3 370
FT MIFTAH II	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100	31/12/2021	834 195	982	5 935
FT MIFTAH III	Fonds de titrisation	35 000	100,00%	35 000	35 000	31/12/2021	976 413	9 099	2 650
WAFIA TRUST	Conseil et Ingénierie financière	1 500	100,00%	1 500	595	31/12/2021	-821	-136	-
WAFASALAF	Crédit à la consommation	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/2021	1 744 916	301 291	152 730
WAFIA LLD	Location Longue durée de véhicules automobiles	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2021	16 768	7 295	20 000
WAFABAIL	Crédit-bail	150 000	58,57%	102 808	102 808	31/12/2021	1 207 880	110 813	35 142
DAR ASSAFAA LITAMWIL	Société de financement	50 000	100,00%	50 510	50 510	31/12/2021	106 077	9 881	-
ATTIJARI GLOBAL RESEARCH	Services Financiers	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2021	1 295	-833	-
ATTIJARI OPÉRATIONS AFRICA	Société de services	1 000	100,00%	1 000	595	31/12/2021	595	-23	-
ATTIJARI AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2021	21 932	336	-
ATTIJARI CIB AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	1 463	31/12/2021	1 463	-20	-
ATTIJARI IT AFRICA	Société de services	30 000	100,00%	30 000	30 000	31/12/2021	61 632	12 049	-
ATTIJARI REIM	Titrisation	5 000	100,00%	5 000	-	31/12/2021	-2 671	-3 348	-
MEDI TRADE	Trading	1 200	20,00%	240	137	31/12/2021	684	-3	-
WAFIA COURTAGE	Courtage	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2021	87 764	48 918	40 000
WAFACASH	Monétique	35 050	100,00%	324 074	324 074	31/12/2021	391 534	142 778	142 000
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Monétique	35 000	100,00%	35 000	35 000	31/12/2021	85 001	14 365	-
DINERS CLUB DU MAROC	Gestion de cartes de paiement	1 500	100,00%	1 675	-34	31/12/2021	-763	-301	-
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	Informatique	300	100,00%	100	35	31/12/2021	35	-21	-
WAFIA SYSTEMES DATA	Informatique	1 500	100,00%	1 500	1	28/02/2018	1 118	-	-
AGENA MAGHREB	Vente matériel informatique	11 000	74,96%	33	-	31/12/2021	-7 310	-81	-
WAFIA COMMUNICATION	Communication	3 000	85,00%	2 600	-	31/05/2020	-2 481	-214	-
WAFIA SYSTEMES CONSULTING	Conseil en systèmes informatiques	5 000	99,88%	4 994	4 994	28/02/2018	6 045	-	-
WAFIA SYSTEMES FINANCES	Ingénierie Informatique	2 000	100,00%	2 066	1	28/02/2018	827	-	-
WAFIA FONCIERE	Gestion immobilière	2 000	100,00%	3 700	1 619	31/12/2021	1 619	-42	-
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIABA	Société Immobilière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2021	17 328	-100	-
ATTIJARI RECOUVREMENT	Société Immobilière	3 350	100,00%	11 863	3 590	31/12/2021	3 987	-22	-
AYK	Société Immobilière	100	100,00%	100	-	29/09/2021	-1 111	-18	-
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	Société Immobilière	50 000	100,00%	51 449	23 722	31/12/2021	24 427	-118	-
STE IMMOB BOULEVARD PASTEUR "SIBP"	Société Immobilière	300	50,00%	25	25	31/12/2021	171	-159	-
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	Société Immobilière	15 000	100,00%	33 531	905	31/12/2021	1 433	-325	-
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Société Immobilière	300	100,00%	5 266	1 736	31/12/2021	1 958	-12	-
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	Société Immobilière	300	100,00%	299	299	29/09/2021	352	-9	-
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Société Immobilière	300	100,00%	2 685	-	31/12/2021	-5 476	-1 040	-
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société Immobilière	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/2019	3 725 324 KFCFA	-21 570 KFCFA	-
ATTIJARI IMMOBILIER	Immobilier	50 000	99,99%	71 686	65 262	31/12/2021	65 409	780	-
AL MIFTAH	Immobilier	100	100,00%	244	-	31/12/2021	-5 764	-451	-
CAPRI	Immobilier	25 000	100,00%	88 400	-	31/12/2021	-88 039	-25 615	-
WAFIA IMMOBILIER	Immobilier	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/2021	171 780	113 350	113 000
ATTIJARI PROTECTION	Sécurité	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/05/2020	4 136	-16	-
SOCIETE AFRICAINE DU FLEUVE (SAF)	Holding	3 320 000 EURO	99,82%	855 672	805 672	31/12/2021	85 270 KEURO	4 113 KEURO	96 000
B - Autres titres de participation						657 555	519 083		11 752
ATTIJARIWABA BANK	Banque	2 151 408	-	623	623	-	-	-	-
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque	198 741	-	2 583	-	-	-	-	-
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	Banque	150 000 KUSD	4,00%	53 848	48 641	31/12/2021	64 465 KUSD	-2 762 KUSD	-
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G P B M "	Groupement professionnel des Banques	19 005	20,00%	3 801	3 801	31/12/2020	16 598	327	-
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	387 518	8,42%	32 628	32 627	31/12/2019	710 420	36 107	-
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	27,82%	10 938	6 826	31/12/2021	24 538	-375	-
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	Fonds d'investissement	24 605	18,26%	4 493	3 680	31/12/2021	29 751	4 863	-
H PARTNERS	Fonds d'investissement	1 400 010	7,14%	100 000	43 904	31/12/2021	616 952	2 051	-
MAROC NUMERIQUE FUND I	Fond d'investissement	75 000	20,00%	15 000	7 654	31/12/2021	40 513	-157	-
MAROC NUMERIQUE FUND II	Fond d'investissement	80 000	19,61%	15 686	9 270	31/12/2021	47 271	-3 841	-
ALTERMED MAGHREB EUR	Fond d'investissement	-	7,94%	5 247	-	31/12/2017	432	-	-
3 P FUND	Fonds d'investissement	270 020	5,00%	13 500	8 222	31/12/2021	164 442	-5 235	-
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prise de participations	218 310	3,39%	13 000	7 315	31/12/2021	227 802	2 716	-
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	Gestion d'actif	31 KEURO	-	346	-	-	-	-	-
AGRAM GESTION	Gestion d'actif	-	-	1	1	-	-	-	-
EUROCHEQUES MAROC	Services financiers	1 500	-	364	-	-	-	-	-
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	Services financiers	500 000	4,00%	20 000	20 000	31/12/2020	706 594	36 107	-
TECHNOPARK COMPANY "MITC"	Prestation de service	46 000	17,72%	8 150	7 784	31/12/2020	68 391	3 000	-
SALIMA HOLDING	Holding	150 000	6,07%	16 600	12 590	31/12/2021	207 413	-8 876	-
MAROCLEAR	Dépositaire des Valeurs Mobilières	100 000	-	1 342	1 342	31/12/2020	311 748	5 500	-
EXP SERVICES MAROC S A	Services de centralisation des risques	20 000	3,00%	600	-	-	-	-	-
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	Assurance	-	-	894	-	-	-	-	-
SMAEX	Assurance	50 000	-	4 278	4 278	31/12/2021	126 706	7 990	-
WAFIA IMA ASSISTANCE	Assurance et réassurance	50 000	32,50%	15 356	15 356	31/12/2020	168 345	29 463	4 875
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Monétique	98 200	22,40%	22 000	22 000	31/12/2021	136 299	18 441	-
SOCIETE INTERBANK	Gestion de cartes bancaires	11 500							

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	30/06/2022	31/12/2021
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		1 121	788 855	2 188 000	2 977 976	2 038 822
VALEURS DONNÉES EN PENSION	14 378 355				14 378 355	15 177 159
- au jour le jour						
- à terme	14 378 355				14 378 355	15 177 159
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	10 559 000	1 218 468	2 227 923	1 061 876	15 067 267	14 900 069
- au jour le jour		1 218 468	332 291		1 550 759	1 690 401
- à terme	10 559 000		1 895 632	1 061 876	13 516 508	13 218 668
EMPRUNTS FINANCIERS	1 992			3 097 335	3 099 327	3 184 651
AUTRES DETTES	45 919	4 896			50 815	107 538
INTÉRÊTS COURUS À PAYER					59 657	53 978
TOTAL	24 985 266	1 224 485	3 016 778	6 347 211	35 633 397	35 471 217

Dépôts de la clientèle au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CRÉDITEURS	2 622 974	3 528 058	42 704 384	145 096 363	193 951 779	188 651 111
COMPTES D'ÉPARGNE				30 159 789	30 159 789	29 938 912
DÉPÔTS À TERME	51 500	4 886 742	4 499 710	17 063 986	26 501 938	28 981 191
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	1 143 078	1 425 901	8 898 785	3 177 960	14 645 724	13 146 556
INTÉRÊTS COURUS À PAYER					395 436	379 204
TOTAL	3 817 552	9 840 701	56 102 879	195 498 098	265 654 666	261 096 974

Titres de créance émis au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/02/2018	02/02/2023	100	4,00%	IN FINE	300 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	13/06/2018	13/06/2023	100	3,30%	IN FINE	400 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	14/12/2018	14/12/2023	100	3,40%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/03/2019	28/03/2023	100	3,06%	IN FINE	450 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	29/03/2019	29/03/2023	100	3,05%	IN FINE	210 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	18/04/2019	18/04/2023	100	3,03%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/06/2019	20/06/2023	100	2,86%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	10/07/2019	10/07/2023	100	2,88%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	31/07/2019	01/08/2022	100	2,84%	IN FINE	400 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/11/2019	28/11/2022	100	2,71%	IN FINE	350 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/11/2019	28/11/2023	100	2,78%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	12/03/2020	13/03/2023	100	2,75%	IN FINE	630 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/03/2020	25/03/2025	100	2,98%	IN FINE	450 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	29/07/2020	29/07/2022	100	2,10%	IN FINE	270 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	07/09/2020	07/09/2022	100	2,16%	IN FINE	390 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	07/09/2020	09/09/2024	100	2,39%	IN FINE	110 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/10/2020	03/10/2022	100	2,15%	IN FINE	133 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/10/2020	02/10/2025	100	2,55%	IN FINE	100 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	01/02/2021	01/02/2023	100	1,98%	IN FINE	414 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	01/02/2021	02/02/2026	100	2,41%	IN FINE	726 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/04/2021	20/04/2026	100	2,35%	IN FINE	1 125 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	24/11/2021	25/11/2022	100	1,42%	IN FINE	50 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	15/03/2022	15/03/2024	100	2,10%	IN FINE	1 550 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	15/03/2022	15/03/2027	100	2,54%	IN FINE	503 500			
Total						10 761 500			

Détail des autres passifs au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

PASSIF	MONTANT AU 30/06/2022	MONTANT AU 31/12/2021
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	351 145	451 769
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	7 184 028	6 042 412
CRÉDITEURS DIVERS	6 778 332	3 041 543
Sommes dues à l'Etat	1 042 200	988 561
Sommes dues aux organismes de prévoyance	118 308	86 669
Sommes diverses dues au personnel	508 173	584 989
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	3 232 837	5 724
Fournisseurs de biens et services	1 794 023	1 294 554
Divers autres créditeurs	82 791	81 046
COMPTES DE REGULARISATION	1 743 697	1 344 782
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	45 515	50 814
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
Charges à payer et produits constatés d'avance	835 230	772 462
Autres comptes de régularisation	862 952	521 506
TOTAL	16 057 202	10 880 506

Provisions au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2022
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	12 264 353	729 189	170 003	34 850	12 858 389
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	10 954 500	457 902	165 411		11 246 991
Titres de placement	27 094	536	4 592		23 038
Titres de participation et emplois assimilés	1 266 382	270 751			1 537 133
Immobilisations en crédit-bail et en location	-				-
Autres actifs	16 377			34 850	51 227
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	4 594 283	477 728	142 877	-9	4 929 125
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	794 073	49 504	23 763	-9	819 805
Provisions pour risques généraux	2 305 797	300 228			2 606 025
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	211 919	31 440	30 088		213 271
Provisions pour autres risques et charges	904 494	96 556	26 026		975 024
Provisions réglementées	378 000		63 000		315 000
TOTAL GENERAL	16 858 636	1 206 917	312 880	34 841	17 787 514

Subventions fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN DEC 2021	UTILISATION JUIN 2022	MONTANT A FIN JUIN 2022
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					
TOTAL			NÉANT		

Dettes subordonnées au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2021 (en contrevaaleur KDH)	Montant 06/2022 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2021 (en contrevaaleur KDH)	Montant 06/2022 (en contrevaaleur KDH)
MAD			2,66%	7 ANS		240 800				
MAD			2,81%	7 ANS		2 146 500				
MAD			2,97%	7 ANS		1 000 000				
MAD			3,32%	7 ANS		234 000				
MAD			3,34%	7 ANS		1 200				
MAD			3,44%	7 ANS		250 000				
MAD			3,57%	7 ANS		1 110 000				
MAD			3,63%	7 ANS		603 500				
MAD			3,69%	7 ANS		325 000				
MAD			4,13%	7 ANS		257 500				
MAD			2,92%	10 ANS		925 000				
MAD			3,29%	10 ANS		154 300				
MAD			3,74%	10 ANS		758 000				
MAD			3,80%	10 ANS		320 000				
MAD			4,52%	10 ANS		588 200				
MAD			4,75%	10 ANS		880 000				
MAD			3,96%	Perpétuelle		450 000				
MAD			4,60%	Perpétuelle		849 000				
MAD			4,62%	Perpétuelle		649 900				
MAD			4,79%	Perpétuelle		400 000				
MAD			5,23%	Perpétuelle		350 100				
MAD			5,48%	Perpétuelle		151 000				
MAD			5,73%	Perpétuelle		50 000				
MAD			5,98%	Perpétuelle		100 000				
MAD			4,48%	Perpétuelle		825 000				
MAD			4,12%	Perpétuelle		500 000				
MAD			2,37%	7 ANS		330 000				
MAD			5,31%	Perpétuelle		175 000				
MAD			2,97%	7 ANS		500 000				
MAD			2,97%	7 ANS		100 000				
MAD			2,79%	7 ANS		70 000				
MAD			4,58%	Perpétuelle		500 000				
MAD			2,66%	7 ANS		500 000				
MAD			4,75%	Perpétuelle		100 000				
MAD			3,82%	Perpétuelle		900 000				
TOTAL						17 294 000				

(1) cours BAM au 30/06/2022 - (2) éventuellement indéterminée - (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

Capitaux propres au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2022
Écarts de réévaluation	420			420
Réserves et primes liées au capital	34 012 254	1 968	-	34 014 222
Réserve légale	213 173	1 968		215 141
Autres réserves	21 304 374			21 304 374
Primes d'émission, de fusion et d'apport	12 494 707			12 494 707
Capital	2 151 408	-	-	2 151 408
Capital appelé	2 151 408			2 151 408
Capital non appelé				
Certificat d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	6 716 822	870 404		7 587 226
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 099 484	-4 099 484		2 949 116
TOTAL	46 980 388	-3 227 112	-	46 702 392

Engagements de financement et de garantie au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	30/06/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	181 118 866	158 380 477
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	2 168 987	2 526 017
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	2 168 455	2 525 485
Engagements de financement en faveur de la clientèle	99 210 848	79 515 849
Crédits documentaires import	32 421 819	22 332 597
Acceptations ou engagements de payer	8 674 872	3 937 929
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	58 114 157	53 245 323
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	19 478 623	16 000 264
Crédits documentaires export confirmés	664 597	86 028
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits donnés	2 606 474	1 857 716
Autres cautions, avals et garanties donnés	16 207 552	14 056 520
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	60 260 408	60 338 347
Garanties de crédits donnés	10 925 440	12 651 395
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	24 546 112	24 529 129
Autres cautions et garanties donnés	23 438 149	21 862 740
Engagements en souffrance	1 350 707	1 295 083
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	45 297 443	34 969 723
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	44 872 763	34 545 570
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	44 872 763	34 545 570
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	424 680	424 153
Garanties de crédits	424 680	424 153
Autres garanties reçues		

Engagements sur titres au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	Montant
Engagements donnés	1 063 135
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	1 063 135
Engagements reçus	145 109
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	145 109

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2021
Opérations de change à terme	86 868 180	76 066 406		
Devises à recevoir	33 013 031	30 566 825		
Dirhams à livrer	9 609 428	8 727 569		
Devises à livrer	33 085 591	29 138 439		
Dirhams à recevoir	11 160 130	7 633 573		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	59 022 896	67 039 770		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	7 038 618	5 149 644		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	30 737 210	24 940 216		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	21 247 068	36 949 910		

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres		N/D	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 150 021		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	9 150 021		

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 384 276	5 120 310	12 521 083	15 424 686	5 879 988	44 330 343
Créances sur la clientèle	15 410 525	21 394 843	43 538 648	75 932 835	60 976 714	217 253 565
Créances acquises par affacturage			1 153 313	1 443 933	8 274 570	10 871 816
Titres de placement	4 925	9 374	14 299	1 503 674		1 532 272
Titres d'investissement			3 226 354	5 064 976	1 915 966	10 207 296
TOTAL	20 799 726	26 524 527	60 453 697	99 370 104	77 047 238	284 195 292
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	18 973 437	8 061 605	4 759 365	2 316 824	1 522 166	35 633 397
Dettes envers la clientèle	35 507 443	9 908 576	30 168 692	42 485 662	147 584 293	265 654 666
Titres de créance émis	676 958	394 050	3 674 768	6 127 477		10 873 253
Emprunts subordonnés			1 042 007	9 410 380	7 012 694	17 465 081
TOTAL	55 157 838	18 364 231	39 644 832	60 340 343	156 119 153	329 626 397

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaies étrangères au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

BILAN	30/06/2022	31/12/2021
ACTIF :	37 919 404	24 213 641
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	173 527	68 768
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	11 985 887	10 838 259
Créances sur la clientèle	9 364 190	5 991 318
Titres de transaction et de placement et d'investissement	4 304 571	6 872 614
Autres actifs	231 116	442 682
Titres de participation et emplois assimilés	11 860 113	
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF :	20 328 379	20 641 429
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9 438 391	10 822 153
Dépôts de la clientèle	10 256 617	9 711 526
Titres de créance émis		
Autres passifs	633 371	107 750
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net		
HORS BILAN :	103 084 926	71 820 037
Engagements donnés	72 439 921	51 639 257
Engagements reçus	30 645 005	20 180 780

Commissions sur prestations de service au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/2022	30/06/2021
Commissions sur fonctionnement de comptes	100 954	133 018
Commissions sur moyens de paiement	467 587	408 826
Commissions sur opérations sur titres	31 151	25 476
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	47 790	44 122
Commissions sur prestations de service sur crédit	73 418	75 164
Commissions sur ventes de produits d'assurance	79 777	79 851
Commissions sur autres prestations de service	242 939	216 476
TOTAL	1 043 616	982 933

Charges générales d'exploitation au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

CHARGES	30/06/2022	30/06/2021
Charge de personnel	1 169 816	1 104 967
Impôts et taxes	31 123	37 514
Charges externes	856 357	865 664
Autres charges générales d'exploitation	49 231	40 558
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	293 220	292 382
TOTAL	2 399 747	2 341 085

Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENTS
17	72 510 360

Marge d'intérêts au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	30/06/2022	30/06/2021
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 877 427	4 941 248
dont : Intérêts	4 715 248	4 800 818
Commissions sur engagements	162 179	140 430
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	407 958	414 530
dont : Intérêts	380 540	379 799
Commissions sur engagements	27 418	34 731
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	152 517	151 783
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	5 437 902	5 507 561
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	810 015	906 305
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	223 040	216 455
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	145 046	163 729
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS	1 178 101	1 286 489
MARGE D'INTÉRÊTS	4 259 801	4 221 072

Résultat des opérations de marché au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	30/06/2022	30/06/2021
+ Gains sur les titres de transaction	826 740	1 153 653
- Pertes sur les titres de transaction	746 397	467 259
Résultat des opérations sur titres de transaction	80 343	686 394
+ Plus value de cession sur titres de placement	12 030	
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	4 591	2 255
- Moins value de cession sur titres de placement		1 420
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	535	17
Résultat des opérations sur titres de placement	16 086	818
+ Gains sur opérations de change virement	1 043 869	703 900
+ Gains sur opérations de change billets	56 699	22 271
- Pertes sur opérations de change virement	265 491	191 026
- Pertes sur opérations de change billets	27 234	10 910
Résultat des opérations de change	807 843	524 235
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	423 909	326 910
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	33 528	
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	87 411	29 833
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	4 374	16 949
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change	190 607	117 110
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	22 852	45 371
Résultat des opérations sur les produits dérivés	327 015	177 313

Produits sur titres de propriété au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

CATEGORIE DES TITRES	30/06/2022	30/06/2021
Titres de placement	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	1 634 207	1 451 870
TOTAL	1 634 207	1 451 870

Autres produits et charges au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES		
	30/06/2022	30/06/2021
Autres produits bancaires	2 488 778	2 239 348
Autres charges bancaires	1 960 995	1 525 846
TOTAL	527 783	713 502
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation non bancaire	36 470	798 158
Charges d'exploitation non bancaire	1 140	529 912
TOTAL	35 330	268 246
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 294 916	2 159 207
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	261 220	537 446
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS		
	30/06/2022	30/06/2021
Produits non courants	66 337	66 898
Charges non courantes	268 264	205 862

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
I - RESULTAT NET COMPTABLE	2 949 116	
. Bénéfice net	2 949 116	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	1 421 035	
1- Courantes	1 421 035	
- Impôt sur les sociétés	981 834	
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	10 938	
- Dotations aux provisions pour risques généraux	300 228	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	31 441	
- Charges exceptionnelles non déductibles	1 313	
- Contribution Sociale de Solidarité	93 281	
- Cadeaux personnalisés	2 000	
2- Non courantes		
III - DEDUCTIONS FISCALES		1 716 546
1- Courantes		1 716 546
- Abattement 100 % sur les produits de participation		1 617 974
- Reprise pour pensions de retraite et obligations similaires		30 089
- Reprise de provisions pour risques généraux		68 483
- Autres reprises de provisions		
2- Non courantes		
TOTAL	4 370 151	1 716 546
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		2 653 605
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		2 653 605
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		2 653 605
. Bénéfice net fiscal (A - C)		2 653 605
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Détermination du résultat courant après impôts au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

I DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	4 132 877
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	439 201
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	1 716 546
Résultat courant théoriquement imposable (=)	2 855 532
Impôt théorique sur résultat courant (-)	1 056 547
Résultat courant après impôts (=)	3 076 330
II INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
A TVA collectée	174 080	688 555	725 784	136 851
B TVA à récupérer	250 941	153 093	226 420	177 614
Sur charges	91 316	133 762	182 831	42 247
Sur immobilisations	159 625	19 331	43 589	135 367
C TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-76 861	535 462	499 364	-40 763

Répartition du capital social au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
* AL MADA	60, RUE D'ALGER , CAASBLANCA	100 135 387	100 060 793	46,51%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	42 120 632	41 034 039	19,07%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	13 222 621	13 222 621	6,15%
* REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	Hay Riad - B P 20 38 - Rabat Maroc	12 275 682	12 346 055	5,74%
* Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 602 015	13 602 015	6,32%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	8 850 987	8 850 987	4,11%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	4 668 660	5 347 851	2,49%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	AVENUE AL ARAAR, BP 2048, HAY RIAD, RABAT	5 174 512	5 586 135	2,60%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	2 049 754	2 049 754	0,95%
* CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	1 393 091	1 393 091	0,65%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	679 244	679 244	0,32%
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS				
*SANTUSA HOLDING	AVND CANTABRIA S/N 28660 BOADILLA DEL MONTE MADRID ESPAGNE	10 968 254	10 968 254	5,10%
TOTAL		215 140 839	215 140 839	100,00%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

au 30 juin 2022

(en milliers de dirhams)

	Montant	Montant	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	6 716 822	Réserve légale	1 968
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	3 227 113
Résultat net de l'exercice	4 099 484	Autres affectations	
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	7 587 225
Autres prélèvements			
TOTAL A	10 816 306	TOTAL B	10 816 306

Réseau au 30 juin 2022

(En nombre)

RESEAU	30/06/2022	31/12/2021
Guichets permanents	955	1 007
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1 500	1 398
Succursales et agences en Europe	47	47
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	5	5

Effectifs au 30 juin 2022

(En nombre)

EFFECTIFS	30/06/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés	8 258	8 345
Effectifs utilisés	8 258	8 345
Effectifs équivalent plein temps	8 258	8 345
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	5 061	4 896
Employés (équivalent plein temps)	3 197	3 449
dont effectifs employés à l'étranger	54	53

Comptes de la clientèle au 30 juin 2022

(En nombre)

	30/06/2022	31/12/2021
Comptes courants	287 418	270 432
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	930 209	915 354
Autres comptes chèques	3 414 619	3 165 331
Comptes d'affacturage	842	806
Comptes d'épargne	1 178 697	1 134 238
Comptes à terme	11 037	11 644
Bons de Caisse	2 718	2 717
Autres comptes de dépôts	2 337 290	2 217 341
TOTAL	8 162 830	7 717 863



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE
DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2022**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWafa Bank comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 64.167.473 dont un bénéfice net de KMAD 2.949.116.

Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'Administration en date du 20 septembre 2022 dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 juin 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 21 septembre 2022

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Sakina BÉNSOUDA KORACHI
Associée

Deloitte.

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca